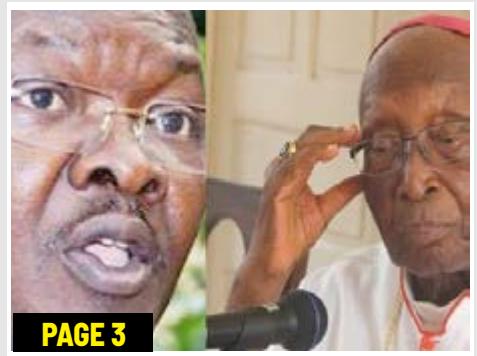


Déboires judiciaires de Agbeyomé Kodjo

Pourquoi monseigneur Philippe Fanoko Kpodzro s'agite-t-il ?

L'ancien Premier ministre du Togo et candidat à l'élection présidentielle du 22 février dernier est sur le point de voir son immunité parlementaire levée par l'Assemblée nationale. Plusieurs actes posés par ce dernier depuis le début ...



PAGE 3

INCLUSION FINANCIERE



Echos des bénéficiaires des produits Fnfi

Arzouma GAMBOGOU a bouclé tous les cycles du crédit APSEF et PAS-APSEF

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits Fnfi", Togo Matin vous conduit à Dapaong, dans la région des savanes pour partager avec vous les témoignages ...

PAGE 2

REPORTAGE



Justice et transparence

La Cour d'appel de Lomé rend public un recueil des réquisitions

La justice togolaise monte d'un cran dans la mise à disposition des réquisitions d'assises. Garba Kodjo Gambi, procureur général à la Cour d'appel de Lomé, a réceptionné hier 12 mars 2020, le tome 1 du recueil des réquisitions, des mains de M. Yves Galley, directeur de l'Agence Sympho ...

PAGE 11



Début d'un autre mandat Faure Gnassingbé procédera-t-il à un nouveau remaniement ministériel ?

Maintenant qu'il est réélu à la tête du pays, Faure Gnassingbé va-t-il procéder à un nouveau remaniement ministériel ? Ayant lui-même reconnu que cette victoire est exigeante, faudra-t-il renouveler l'équipe dirigeante ou plutôt la renforcer ? En tout cas, le précédent remaniement a été plutôt bien accueilli au sein de la population. Pour le peu de temps que cette équipe a fait avant l'élection présidentielle, le gouvernement en place a laissé une bonne impression.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Présidentielle 2020: L'Uemoa et la Cedeao félicitent Faure Gnassingbé

Le président de la Commission de la Cedeao, Jean-Claude Kassi Brou et celui de l'Uemoa, Abdallah Boureima viennent d'adresser leurs félicitations au chef de l'Etat Faure Gnassingbé. « À la suite de votre brillante réélection à la tête de la République togolaise dès le premier tour de l'élection présidentielle du 22 février 2020, j'ai l'honneur de vous adresser, au nom de toutes les institutions de la Cedeao et en mon nom propre, nos plus chaleureuses félicitations », écrit Jean-Claude Kassi Brou. L'Ivoirien est confiant en les capacités de Faure Gnassingbé à relever les défis pour le bien du peuple togolais, mais aussi pour toute la communauté ouest-africaine. Il reconnaît d'ailleurs les nombreuses contributions du Togo dans la conduite des chantiers de la Cedeao ...

PAGE 3

Flux commerciaux

Que génère la zone de libre-échange en Afrique ?

Adopté à Kigali au Rwanda en mars 2018, l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (Zleca), prend ...

PAGES 6&7

Prétendue victoire du MPDD

Quelle est au juste la position de l'ANC ?

Le président du Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD), l'ancien Premier ministre Agbeyomé Messan Kodjo continue de réclamer une victoire dont lui seul détient les secrets. En effet, la Cour constitutionnelle a déclaré définitivement Faure Gnassingbé vainqueur de l'élection présidentielle du 22 février dernier ...



PAGE 11



SOMMAIRE

Côte d'Ivoire
Le PDCI en voie de boycotter la présidentielle de 2020 ?



P 4

Exposition / Réalité virtuelle
« Paris, l'envers du décor », bien à vous



P 10

Concours international d'éloquence / « À MOTS OUVERTS »
Amen Sodjedo représente le Togo



P 10

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Arzouma GAMBOGOU a bouclé tous les cycles du crédit APSEF et PAS-APSEF

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", Togo Matin vous conduit à Dapaong, dans la région des savanes pour partager avec vous les témoignages d'une cinquantaine qui a obtenu tous les cycles du crédit APSEF du FNFI. Elle a par la suite également obtenu le produit d'Accompagnement Spécial APSEF (PAS APSEF) avant de devenir aujourd'hui membre active de l'institution de Microfinance. Reportage...

L'ambition du Gouvernement en mettant en route le Fonds National de la Finance Inclusive, c'est bien justement de rapprocher les services financiers des groupes les plus vulnérables afin de leur permettre de démarrer ou de consolider une activité génératrice de revenus. C'est aussi de les amener progressivement à devenir avec le temps membres à part entière des institutions de microfinance afin qu'ils puissent obtenir des microcrédits plus importants pour pouvoir passer à échelle leurs activités.

C'est donc un pari gagné pour le FNFI au regard des nombreux témoignages recueillis ça et là par les différents témoignages des bénéficiaires. A l'occasion de la Journée Internationale de la femme célébrée le 08 Mars dernier, les différents bénéficiaires

du FNFI, regroupés au sein de la Fédération des Bénéficiaires des Services Financiers se sont retrouvés pour mener des réflexions autour du thème "Inclusion financière et développement local. A cette occasion, Madame Arzouma GAMBOGOU a partagé avec toute l'assistance son témoignage sur l'impact du crédit APSEF dans son quotidien.

Mon parcours est véritablement impressionnant. Je viens de Dapaong et comme vous le savez, nous sommes réputés être de très bons travailleurs. Ainsi, je devais faire mon commerce, la vente de gingembre et j'avais besoin d'un coup de pouce pour pouvoir me lancer. Je me suis alors rapprochée de COOPEC CIFA, une institution de Microfinance partenaire du FNFI. Tout s'est bien passé et j'ai obtenu progressivement tous

les 4 cycles du crédit APSEF. 30.000FCFA, 40.000 FCFA puis les deux dernières tranches de 50.000 FCFA chacune. Avec tous ces crédits, je me suis mis dans la commercialisation de gingembre à Dapaong. Dieu merci, mon activité marche très bien. J'en vends même en gros le gingembre aux bonnes dames qui en utilisent pour faire la soupe comme accompagnement des repas qu'ils vendent. C'est vraiment un parcours réussi pour moi car je n'ai jamais pensé atteindre un tel niveau d'épanouissement comme je l'ai aujourd'hui. Tout ça grâce au FNFI. Un premier pari gagné pour notre interlocutrice qui poursuit en disant que pour elle, c'est le début d'une bonne relation avec le FNFI car après tous ces quatre crédits, elle éprouvait encore le besoin de renforcer son activité. Elle avait donc encore besoin de crédit



Madame Arzouma Gambogou

pour aller plus loin.

Deux ans avec tous les 4 cycles de APSEF, il me fallait passer à autre chose. J'ai sondé le terrain et justement le PAS APSEF, destiné aux bénéficiaires fins de cycle de APSEF était bien adapté pour mes activités. Je voulais passer dans la commercialisation du gingembre séché, et pour cela je devais en acheter en quantité et pouvoir passer à la transformation. Après tout le processus, j'ai obtenu un crédit de 100.000 FCFA qui m'a

permis de pouvoir acheter en quantité le gingembre. C'était donc le début d'une plus grande aventure pour moi, car désormais grâce au FNFI je vendais non seulement le gingembre, mis aussi je vendais du gingembre transformé, et tout ceci ne faisait qu'augmenter mon revenu. Aujourd'hui je suis fier d'avoir été intégrée à la dynamique de l'inclusion financière et d'avoir bénéficié de tous les cycles de crédits. Je suis épanoui financièrement et j'arrive à joindre les deux bouts".

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Édité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siege
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchoso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web :
Carlos Amevor
Comité de rédaction :
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba
Edodji Nadia
Attipoe Edem Kodjo
Responsable administrative :
Gloria Léma Yagla
Service commercial :
DIRECT AGENCE
Tél: (+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste :
Eros Dagoudi
Imprimerie : Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

« Je voudrais vous assurer de l'entièrerie disponibilité des institutions de la Cedeao à soutenir les actions de développement économique et social de la République togolaise », a-t-il ajouté.

De son côté, le président de la Commission de l'Uemoa écrit : « Votre brillante réélection à la présidence de la République togolaise m'offre l'heureuse occasion de vous

adresser, au nom de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations ainsi que mes sincères vœux de succès ».

« Cette réélection constitue une nouvelle étape dans la marche pour le progrès économique et social du Togo dans la paix et la stabilité, renforçant la place de votre pays au sein de l'Union », a affirmé Abdallah Boureima dans

sa correspondance. Ces félicitations viennent s'ajouter à plusieurs autres dont a bénéficié Faure Gnassingbé depuis sa réélection à la tête du pays.

Edem D.

Déboires judiciaires de Agbeyomé Kodjo

Pourquoi monseigneur Philippe Fanoko Kpodzro s'agite-t-il ?

L'ancien Premier ministre du Togo et candidat à l'élection présidentielle du 22 février dernier est sur le point de voir son immunité parlementaire levée par l'Assemblée nationale. Plusieurs actes posés par ce dernier depuis le début du processus électoral jusqu'à ce jour lui valent des déboires judiciaires. Son mentor, monseigneur Philippe Fanoko Kpodzro, s'agite. Mais pourquoi ? A-t-il oublié que l'on moissonne ce que l'on a semé ?

Depuis la nuit du mardi 10 mars dernier, l'on assiste à une agitation peu ordinaire dans le camp de la dynamique Kpodzro. La sérénité aurait-elle quitté la barque ? « Le président démocratiquement élu » et son équipe commenceraient-ils à douter de leur victoire ? En tout cas, le procureur de la République ne semble pas vouloir le ménager.

Une note envoyée à l'Assemblée nationale

par ce dernier exige la levée de son immunité parlementaire afin que l'on puisse l'écouter. Il fallait s'y attendre. En effet, dès le démarrage du processus électoral, le candidat Kodjo avec le soutien de monseigneur Kpodzro s'est approprié les symboles de la République alors même qu'il n'était pas élu. Premièrement, lors d'une messe célébrée à la paroisse saint Kizito de Tokoin-Doumassesse pour l'investir, le prélat lui a remis le drapeau togolais. Un acte considéré comme une provocation par le camp en face.

Agbeyomé Kodjo s'est aussi adressé aux forces

de défense et de sécurité.



Agbeyomé Kodjo et monseigneur Kpodzro

Ce qu'il fait à nouveau après s'être autoproclamé président élu au soir du 22 février. Il a continué dans ses dérives en nommant un Premier ministre à travers la prise d'un décret et la mise en place d'un gouvernement. Lui-même et son Premier ministre illégal se sont adressés aux forces de défense et de sécurité en quête de leur soutien.

Une façon de pousser des éléments des FDS à la mutinerie ? C'est visiblement l'objectif. De plus, le candidat malheureux du MPDD a créé une page officielle bis de la présidence de la République. Dans aucun état ces actes illégaux ne peuvent être acceptés. Il s'agit tout simplement de la rébellion, la voie vers

l'anarchie. Alors, si la justice décide de s'occuper de l'affaire en exigeant la levée de l'immunité parlementaire du député, pourquoi monseigneur Kpodzro s'agite-t-il ? En encourageant son candidat sur cette voie, il fallait qu'il pense aux conséquences. D'ailleurs, ce dernier a affirmé ne pas avoir peur de la prison, car étant un habitué de ce milieu. Alors pourquoi l'on s'agite-t-on ? Qu'ils laissent la commission parlementaire aller au bout de son travail et chacun appréciera ses conclusions.

Ce qui est certain, c'est que vu tout ce que l'on lui reproche avec des preuves à l'appui, il sera difficile pour le « président » raté de s'en sortir.

La rédaction

Début d'un autre mandat

Faure Gnassingbé procédera-t-il à un nouveau remaniement ministériel ?

Maintenant qu'il est réélu à la tête du pays, Faure Gnassingbé va-t-il procéder à un nouveau remaniement ministériel ? Ayant lui-même reconnu que cette victoire est exigeante, faudra-t-il renouveler l'équipe dirigeante ou plutôt la renforcer ? En tout cas, le précédent remaniement a été plutôt bien accueilli au sein de la population. Pour le peu de temps que cette équipe a fait avant l'élection présidentielle, le gouvernement en place a laissé une bonne impression.



Faure Gnassingbé

Parmi tous les gouvernements que l'on a connus sous la gouvernance de

Faure Gnassingbé, le gouvernement Klassou 2 sort du lot. D'ailleurs, le Dr Klassou est le Premier

ministre qui a battu le record de longévité à ce poste depuis l'avènement de l'actuel président de

la République à la tête du pays.

Suite à la crise politique du 19 août 2017 et au lendemain des élections législatives du 20 décembre 2018, le chef de l'Etat a visiblement voulu mettre sur pied une équipe choc. Les précédents gouvernements avaient fait de leur mieux. Mais beaucoup de portefeuilles n'étaient pas dirigés comme bon nombre de nos compatriotes le voudraient. Le remaniement que l'on a connu juste avant le lancement du Plan national de développement (PND 2018-2022), était sans doute une réponse à la demande sociale qui s'exprimait avec force. Le chef de l'Etat a maintenu les anciens ministres qui produisaient réellement du résultat et a fait entrer de nouvelles têtes dont les premiers pas sont appréciés par nos compatriotes.

L'on peut citer, le ministre de l'Agriculture, Noël Koutera Bataka, le ministre

de la Culture et du Tourisme, Kossivi Egbétonyo, le ministre du Commerce, des Transports et de l'Industrie, Kodzo Adedze, le ministre de l'Équipement rural, Kanfitine Issa Tchede. Le retour du ministre de la Communication et des Sports, Katari Foli-Bazi, a aussi été un catalyseur.

Assurément, ce fut l'un des meilleurs remaniements de la présidence de Faure Gnassingbé. Mais après la présidentielle, et alors que cette équipe vient de boucler un an, nos compatriotes se demandent s'il y aura un nouveau remaniement. Pour l'instant il est difficile de se prononcer là-dessus. Une chose est certaine : le chef de l'Etat devra tenir compte de ses promesses de campagne et de la réalisation du PND qui viendra combler les besoins sociaux et mettre le pays sur la voie de l'émergence.

Edem Dadzie

Côte d'Ivoire

Le PDCI en voie de boycotter la présidentielle de 2020 ?

La question vaut tout son pesant d'or dans la mesure où le PDCI, après avoir maintes fois dénoncé l'inféodation de la Commission électorale Indépendante CEI, vient de refuser le siège « gracieusement » offert par le chef de l'Etat Alassane Ouattara lors de son dernier discours à la Nation à Yamoussoukro le 5 mars dernier. Et pour aller plus loin, le PDCI et d'autres partis de l'opposition ont une nouvelle fois déposé un recours devant la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples, celle-là même qui avait demandé à la Côte d'Ivoire de réformer la Commission électorale en novembre 2016.

Le 5 mars 2020 dernier, le 4ème siège au sein de la commission centrale de la CEI ainsi que dans les commissions locales octroyé par le président Ouattara aurait été fait dans l'intention de créer une atmosphère de décrispation politique à quelques mois de la présidentielle d'octobre 2020. Mais le PDCI-RDA voudrait bien plus que la main qu'on lui tend.

En effet, pour le secrétaire exécutif du parti, le geste du gouvernement n'est pas suffisant. « Il ne s'agissait pas seulement d'obtenir une place au sein dudit organe, mais d'en obtenir une réforme qui assure l'égalité de tous devant la loi et la libre participation

des citoyens aux affaires publiques du pays ».

Maurice Kakou Guikahué compte une nouvelle fois sur la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples pour obtenir une réforme « complète » de cette Commission électorale, objet de discorde. Mais dans le cas contraire, et dans l'éventualité où le pouvoir ivoirien ne s'exécuterait pas, le PDCI-RDA va-t-il boycotter la présidentielle du 31 octobre 2020 ?

Plus d'une fois, le pouvoir Ouattara ne s'est pas exécuté. Face à l'arrêt de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples du 16 novembre 2016, qui avait enjoint



Henri Konan Bédié

l'Etat de Côte d'Ivoire de reformer la loi portant organisation, attribution et fonctionnement de la CEI afin qu'elle soit conforme aux instruments internationaux dont l'Etat ivoirien est partie prenante, le pouvoir ivoirien avait procédé à la recomposition de la commission. 15 membres, au lieu de 17 sous l'ancienne, dont un représentant du président de la République, un du ministre de l'Intérieur, six de la société civile, six des partis politiques,

équitablement répartis entre le pouvoir et l'opposition, et un représentant du Conseil supérieur de la magistrature.

Le recours des groupes parlementaires PDCI-RDA, Vox Populi et Rassemblement devant le Conseil constitutionnel contre cette nouvelle Commission électorale n'avait rien donné. Pourvus devant cette même Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples qui

avait rendu un arrêt invitant l'Etat ivoirien à prendre en compte les requêtes de l'opposition, l'opposition avait buté contre l'inaction du pouvoir ivoirien.

L'année dernière, l'opposition avait déjà claqué la porte des négociations, estimant que le gouvernement n'envisageait qu'une recomposition à minima alors que selon elle il fallait tout remettre à plat.

Alexandre Wémima

Guinée Conakry / Elections

La Cedeao préconise d'écartier plus de 2 millions d'électeurs inscrits mais sans pièces justificatives

Après dix jours d'audit du fichier électoral guinéen, les experts de la Cedeao viennent de rendre leur rapport à la Commission électorale guinéenne. Ils préconisent notamment d'écartier du fichier électoral 2,4 millions d'électeurs sans pièces justificatives qui y figurent.



Une opération de décompte de vote

Leur mission devait prendre fin le 13 mars prochain. Mais les trois experts mandatés par la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) sont

allés plus rapidement que prévu. Dans un document de trois pages, adressé au président de la Commission nationale électorale indépendante (Ceni) par l'intermédiaire

du ministre guinéen des Affaires étrangères, ils dressent une série de constats et font quatre recommandations. Parmi celles-ci, « la mission recommande vivement

le retrait des 2 438 992 électeurs inscrits sans pièces justificatives ».

Les trois experts de la Cedeao avaient pour mission de mener un audit du fichier électoral sur la base du rapport établi par l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Ils confirment notamment avoir relevé « quelques anomalies, notamment sur les dates de naissance, les enregistrements multiples, la non complétude des informations d'identification conformément à l'article 12 du code électoral, l'absence de pièces justificatives exigées à l'inscription sur la liste électorale ».

Sur près de 11,6 millions personnes enregistrées sur les listes électorales, la Commission relève notamment 3,5 millions « doublons », 164 000 décès

et près de 59 000 mineurs. Après réception du courrier, les 17 commissaires de la Ceni, dont son président Amadou Salif Kébé, se sont réunis ce mercredi en plénière. « Nous avons adopté la synthèse de la Cedeao à la majorité des commissaires », a affirmé à JA le vice-président de l'instance, Bakary Mansaré.

Selon ce dernier, « dès jeudi, nous nous réunirons pour rentrer dans les aspects techniques, ce qui nous permettra de fixer un chronogramme électoral ».

Mardi, le président de la Ceni avait assuré que « les élections n'auront pas lieu dimanche », expliquant notamment attendre les conclusions de la mission de la Cedeao.

Jeune Afrique

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE
L'INCLUSION FINANCIERE ET DU
SECTEUR INFORMELFONDS NATIONAL
DE LA FINANCE INCLUSIVE

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail – Liberté – Patrie

I. LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNERObjet : Achat de matériels informatiquesRéf : Demande de Renseignement de Prix (DRP) N° 001/20/PR/SEIFSI/FNFI/PRMP

Mesdames/Messieurs,

1. Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, le Fonds National de la Finance Inclusive sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats jeunes et femmes entrepreneurs répondant aux qualifications requises pour la fourniture et l'installation des matériels informatiques répartis en trois (03) lots suivants :

N°	DESIGNATION	Unité	Quantité
LOT 1 : Fourniture et installation d'ordinateurs portables			
1	Ordinateur de type 1 + accessoires + support garantie constructeur 2 ans	U	05
2	Ordinateur de type 2 + accessoires + support garantie constructeur 2 ans	U	10
3	Ordinateur de type 3 + accessoires + support garantie constructeur 2 ans	U	01
LOT 2 : Fourniture et installation d'imprimantes et matériels divers			
4	Imprimantes couleur multifonctions + 2 jeux de cartouches supplémentaires (8) + support garantie constructeur 1 an	U	02
5	Imprimantes blanc noir + cartouches supplémentaires (7) + support garantie constructeur 1 an	U	01
6	Destructeur de papier	U	07
7	Disque dur externe sécurisé	U	03
8	Clé USB sécurisé	U	05
9	Multiprises	U	05
LOT 3 : Fourniture et installation de logiciels divers			
10	Logiciel File Maker Pro 18 Advanced	U	01
11	Logiciel Parallèles Desktop 15 pour Mac, Pro Edition	U	01
12	Windows 10 Professionnel Enterprise Edition Coffret complet	U	10
13	Office Professional 2019 Enterprise Edition Coffret complet	U	10

Les matériels seront livrés au siège du FNFI à Lomé dans un délai d'un (01) mois après la réception de la lettre de commande.

2. La passation du marché sera conduite par Demande de Renseignement de Prix, conformément aux dispositions du Code des marchés publics et délégations de service public.
3. La Demande de Renseignement de Prix est adressée à tous les soumissionnaires jeunes et femmes entrepreneurs exerçant dans le domaine concerné et enregistrés dans la base de la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP), conformément aux dispositions de leur consacrer 25% des marchés publics.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier complet sur présentation d'une copie de la pièce d'identité du promoteur à l'adresse mentionnée ci-après : **Personne Responsable des Marchés Publics du FNFI, 8 rue avenue Akéi, en face du Centre de Formation Bancaire du Togo, BP 20889 Lomé 02, Tél : 22 26 95 00 / 70 49 67 40, E-mail : togo.fnfi@fnfi.tg, koku.aml@fnfi.tg de 8h à 12h et 15h à 17h**
5. Les offres devront être déposées au secrétariat du Fonds National de la Finance Inclusive en face du Centre de Formation Bancaire du Togo, 8 Avenue Akéi, 02 BP 20889-Lomé 02-TOGO, Tél : 22 26 95 00 au plus tard le 26 mars 2020 à 10 h00. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10h30 à la salle de réunion du FNFI. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
6. Les offres doivent être valides pendant une période de soixante (60) jours suivant la date limite de dépôt.
7. Veuillez accepter Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Fait le 09/03/2020

Personne Responsable des Marchés

NB : Le marché étant alloté, l'attribution se fera par lot et un candidat ne peut postuler que pour un lot. La soumission à plus d'un lot est interdite et entraîne le rejet de l'offre. Les soumissionnaires doivent donc préciser sur les enveloppes et dans la lettre de soumission, le numéro du lot auquel ils soumissionnent.

Flux commerciaux

Que génère la zone de libre-échange en Afrique ?

Adopté à Kigali au Rwanda en mars 2018, l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (Zleca), prend en compte un marché de 1,2 milliard de personnes, représentant un produit intérieur brut (PIB) de 2500 milliards de dollars dans l'ensemble des 55 États membres de l'Union africaine, dont le Togo. Du point de vue du nombre des pays participants, elle sera la plus grande zone de libre-échange du monde depuis la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le Togo, membre de cette union, ne sera pas en marge des éventuels avantages que générera cette zone de libre-échange.

Les possibilités commerciales dans la zone de libre-échange

Les entreprises, les commerçants et les consommateurs africains ne paieront plus de droits de douane sur une grande variété de biens échangés entre pays africains. Les commerçants entravés par des barrières non tarifaires, notamment des procédures douanières ou des formalités administratives excessives, disposeront d'un mécanisme visant à éliminer ces charges. La coopération entre les autorités douanières en matière de normes et de réglementation s'appliquant aux produits, ainsi que le transit et la facilitation du commerce favoriseront la circulation des marchandises entre les frontières africaines. Grâce à la libéralisation progressive des services, les fournisseurs de services auront accès aux marchés de tous. L'assouplissement du commerce entre les pays africains facilitera l'établissement de chaînes

de valeur régionales dans lesquelles les intrants proviendront de différents pays africains en vue de la création de valeur ajoutée avant l'exportation hors du continent. Pour se protéger contre les poussées commerciales imprévues, les Etats parties pourront avoir des recours commerciaux pour assurer la sauvegarde des industries nationales, si nécessaire. Un mécanisme de règlement des différends offre une solution fondée sur des normes pour le règlement de tout différend qui pourrait surgir entre les États parties, dans le cadre de l'application de l'accord. La Zleca est également un marché très dynamique. Selon les projections, l'Afrique comptera 2,5 milliards de personnes à l'horizon 2050, soit 26 % de la population mondiale en âge de travailler, et verra son économie croître deux fois plus rapidement que celle des pays développés.

L'influence des entreprises sur la mise en œuvre de la Zleca

La Zleca est un outil destiné au secteur privé africain. Elle est un succès lorsque les entreprises privées, les commerçants et les consommateurs en tirent parti à des fins commerciales dans tout le continent. Sensibilisation: les entreprises doivent être pleinement sensibilisées par leur gouvernement au potentiel de la Zleca. Sur cette base, ils peuvent alors établir de nouveaux liens commerciaux ou pousser leurs gouvernements respectifs à négocier en faveur de ces opportunités si elles ne sont pas déjà couvertes par la teneur

déjà négociée de l'accord. Des partenariats: des partenariats entre les pouvoirs publics et les entreprises sont indispensables pour assurer et faciliter les investissements dans les mesures d'accompagnement nécessaires pour compléter la Zleca, à savoir la mise en place d'infrastructures commerciales intra-africaines, la mobilisation des fonds de financement du commerce, la fourniture d'informations commerciales et la prestation de services logistiques. Ces dispositions aideront les entreprises à reconnaître les

possibilités commerciales offertes par la Zleca et à les concrétiser. La participation du secteur privé: une participation plus active du secteur privé au plan de la sensibilisation est nécessaire pour apporter

directement des propositions aux institutions de négociation de la Zleca afin de faire en sorte que celle-ci soit modelée de manière à faciliter les activités du monde des affaires en Afrique.

Le commerce intra-africain stimule la croissance durable et l'emploi avec Zleca



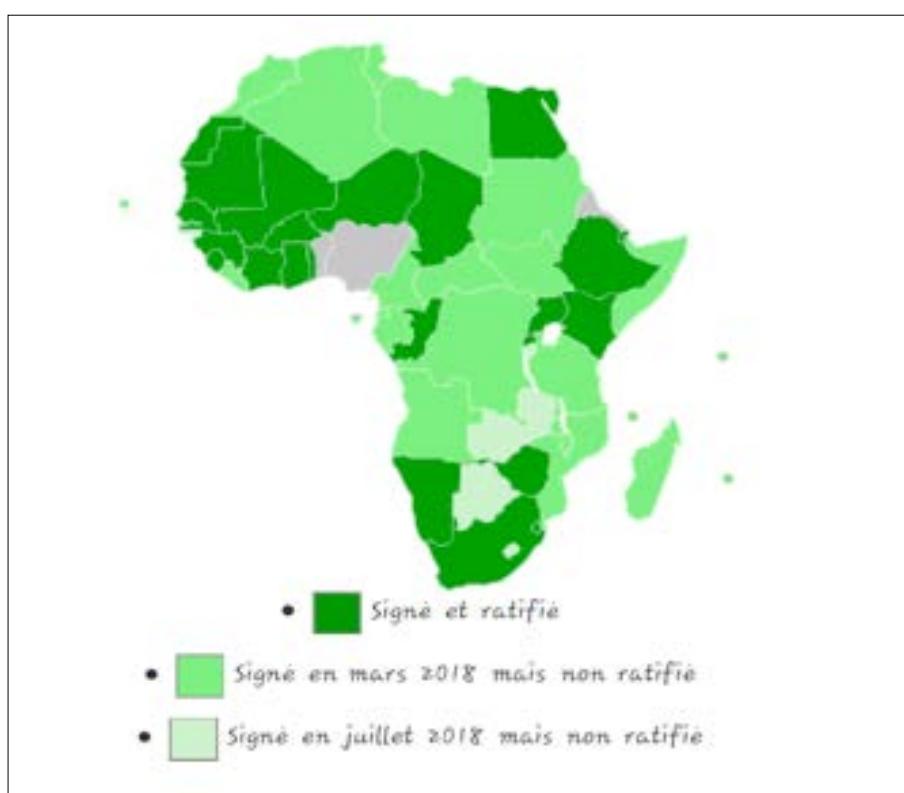
Les exportations industrielles de l'Afrique devraient bénéficier le plus de la Zleca, ce qui est important pour diversifier le commerce du continent et l'encourager à réduire progressivement la place accordée aux ressources extractives, comme le pétrole et les minéraux, qui représentent de longue date la majeure partie des exportations africaines, au profit d'une base d'exportation plus équilibrée et durable. Les ressources extractives représentaient plus de 75 % des exportations hors continent de l'Afrique entre 2012 et 2014, alors qu'elles comptaient pour moins de 40 % du commerce intra-africain. Le grand risque associé à des produits comme le pétrole et les minéraux est leur volatilité. La situation budgétaire et économique d'un trop grand nombre de pays

africains dépend des aléas des cours de ces produits. L'exploitation de la Zleca pour abandonner les exportations de ressources extractives permettra d'assurer des échanges commerciaux plus durables et inclusifs et moins tributaires des fluctuations des cours des produits de base. Peut-être plus important encore, la Zleca générera des emplois pour la jeunesse africaine en pleine expansion. En effet, les exportations de ressources extractives sur lesquelles le commerce africain repose actuellement exigent une main d'œuvre moins abondante que les produits manufacturés et agricoles qui seront les principaux bénéficiaires de la Zleca. En favorisant l'avènement d'un commerce à plus forte intensité de main-d'œuvre, la ZLECA créera plus d'emplois.

Une zone d'équilibre entre hommes et femmes

Il ressort des études menées sur l'incidence de la Zleca au niveau des ménages que les effets

sur les ménages dirigés par des hommes et sur ceux dirigés par des femmes seront globalement assez



équilibrés, les résultats variant à divers degrés selon les pays. Les femmes pourront toutefois profiter d'une amélioration en ce qui concerne les difficultés qu'elles rencontrent dans le commerce informel transfrontalier. Selon les estimations, les femmes constituent environ 70 % des personnes qui pratiquent le commerce informel transfrontalier en Afrique. Dans l'exercice de cette activité, elles sont particulièrement exposées au harcèlement, à la violence, à la confiscation de leurs marchandises et même à l'emprisonnement. Grâce à la réduction des droits de douane résultant de la Zleca, les

commerçantes informelles seront mieux à même d'exercer leurs activités par les voies officielles, lesquelles offrent plus de protection. Le système peut être davantage amélioré par la mise en place de régimes commerciaux simplifiés destinés aux petits commerçants, comme celui du Marché commun de l'Afrique orientale et austral (Comesa), qui prévoit une procédure de dédouanement simplifiée ainsi que des droits de douane réduits. Cette procédure simplifiée et la réduction des droits de douane aident particulièrement les petits commerçants.

Zleca offrira-t-elle des avantages au Togo et aux autres pays d'Afrique?



Pour des échanges commerciaux fluides

Les pays africains ont des configurations économiques différentes et les effets de la Zleca se feront donc sentir de diverses manières. Néanmoins, les avantages de la Zleca seront largement répandus. Alors que les pays africains relativement plus industrialisés sont bien placés pour tirer parti des opportunités qu'offrent les biens manufacturés, les pays moins industrialisés

pourraient en tirer des avantages en s'intégrant dans les chaînes de valeur régionales. Ces dernières concernent les grandes entreprises qui s'approvisionnent auprès de petites industries à travers les frontières. La Zleca facilitera la création de chaînes de valeur régionales en réduisant les frais commerciaux et en promouvant l'investissement. Les pays agricoles peuvent profiter de la

Zleca en répondant aux besoins croissants de l'Afrique en termes de sécurité alimentaire. Du fait de la nature périssable de nombreuses denrées agroalimentaires. Ceux-ci bénéficieraient plus particulièrement des améliorations des délais de dédouanement et de la logistique de la Zleca. La majorité des pays africains sont classés dans la catégorie des pays riches en ressources. Les droits de douane sur les matières premières étant déjà faibles, la Zleca ne peut donc pas faire grand-chose pour promouvoir davantage ces exportations. Cependant, en baissant les droits de douane intra-africains sur les produits intermédiaires et les produits finis, elle créera des opportunités supplémentaires d'ajout de valeur pour les ressources

naturelles et de diversification dans de nouveaux secteurs d'activité. Les pays enclavés sont confrontés à des coûts de transport plus élevés et à des délais de transit imprévisibles.

La Zleca offre des avantages particuliers à ces pays: outre une réduction des droits de douane, elle prévoit d'inclure des dispositions sur la facilitation des échanges, le transit et la coopération douanière. Il sera néanmoins essentiel que la Zleca soit soutenue par des mesures et des politiques d'accompagnement.

Centre africain pour les politiques commerciales de la Commission économique pour l'Afrique, en association avec la Commission de l'Union africaine

La responsabilité des Etats parties

Les États parties doivent élaborer et soumettre des listes de concessions pour le commerce des marchandises. Ces listes précisent, pour chaque État partie ou, selon le cas, chaque union douanière, les 90% de produits particuliers qui doivent être libéralisés, ainsi que les produits sensibles qui doivent être libéralisés sur une période plus longue et les produits exclus qui doivent être temporairement exemptés de la libéralisation. La liste des règles d'origine spécifiques aux produits qui, outre les règles d'origine générales, permettra l'application des préférences dans le cadre de l'Alef. La liste des règles d'origine spécifiques aux produits est en cours d'élaboration dans le cadre du programme intégré de la Zleca. En ce qui concerne le commerce des services, la programmation nécessitera un examen approfondi du cadre réglementaire des secteurs identifiés, en vue de préparer, sous-secteur par sous-secteur, mode par mode, les offres initiales d'accès au marché, qui feront ensuite l'objet de négociations. La Zleca entrera en vigueur après le dépôt du vingt-deuxième instrument de ratification auprès du Président de la Commission de l'Union africaine. Une conférence des États Parties se réunira pour adopter la structure et l'organigramme du secrétariat de la Zleca, le statut et le règlement du personnel, ainsi que le budget du secrétariat.

Zleca: contribuer à la réalisation des ODD à l'horizon 2030
La Zleca est un projet phare de l'agenda 2063 de l'Union africaine. Elle a été approuvée par le sommet de l'Union africaine et est considérée comme une initiative urgente dont la mise en œuvre immédiate générera des résultats rapides, influerait sur le développement socioéconomique, donnerait plus de confiance aux Africains et renforcerait leur engagement et leur appropriation de l'Agenda 2063. L'effet cumulatif de la Zleca sera de faciliter l'exécution du programme 2030 des Nations unies, et en particulier la réalisation des objectifs de développement durable, des cibles visant à assurer le travail décent et la croissance économique, la promotion de l'industrie, la sécurité alimentaire et l'accès abordable aux services de santé. En appuyant l'industrialisation et le développement économique de l'Afrique, la Zleca pourra aussi contribuer à réduire la dépendance du continent vis-à-vis des ressources extérieures. Cela permettrait à l'Afrique de mieux financer son propre développement. Les points revêtant la plus haute importance sont cependant, le respect de l'engagement à « ne laisser personne de côté » et celui de la promesse que « les plus défavorisés seront les premiers que nous nous efforcerons d'aider ».

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

Méditation

Une femme est venue voir son gynécologue.

- Docteur j'ai un sérieux problème et j'ai besoin de votre aide ! Mon bébé n'a pas encore un an et je suis encore enceinte. Je ne veux pas d'autre enfant.

Le docteur dit:

- En quoi puis-je vous aider madame ?

- Je veux avorter !

Après avoir réfléchi pendant quelques instants, le docteur dit:

- Écoute, j'ai une idée qui me semble mieux et c'est aussi moins risqué.

La femme sourit.

Alors le docteur continue :

- Regardez bien, pour que vous n'ayez pas à prendre soin de deux bébés à la fois, nous allons tuer celui qui est dans vos bras. Ainsi, vous pourrez vous reposer jusqu'à ce que l'autre naisse. Puisque nous allons tuer un de vos enfants, peu importe lequel. Ils disent que les enfants sont tous égaux pour leur mère. N'est-ce pas ? Et en plus, votre vie ne risque pas de prendre des mesures chirurgicales si vous choisissez celui-là pour tuer.

La femme était horrifiée par les mots du docteur et lui dit :

- Quelle horreur vous me proposez !

Tuer un enfant est un crime !

Le docteur lui répond :

- Je suis d'accord. Mais je pensais que ce n'était pas un problème pour vous. Je suggère juste que vous changez le fils qui sera tué.

Vu le visage de la femme, le docteur a vu qu'il avait réussi à clarifier son point de vue. Et il l'a convaincu qu'il n'y a pas de différence entre tuer un enfant qui est dans les bras ou celui qui est dans le ventre. Le crime est le même.

Tu sais depuis quand Dieu t'aime ? Depuis le ventre de ta mère. Alors, Partage pour dénoncer les crimes des femmes qui avortent.

Blagues du jour

Dans une famille il y avait un enfant qui ne parlait pas. Mais un matin, l'enfant a commencé à bouger les lèvres voulant prononcer un mot, tout le monde accourt pour entendre ce que l'enfant va dire, alors l'enfant prononça seulement « grand-mère ». Le lendemain on vient annoncer que la grand-mère est décédée.

Deux jours après l'enfant recommence à balbutier en bougeant ses lèvres, cette fois tout le monde regarde avec peur et au final il prononça « oncle », le soir là l'oncle était mort.

Vint alors le jour fatal, un soir l'enfant recommence la même bêtise bougeant ses lèvres et là tout le monde se précipite vers la porte pour fuir, mais avant même que tout le monde ne sorte il avait déjà dit « papa ». Le soir là le père était terrifié et n'arrivait pas à dormir tellement il avait peur, sa femme ayant pitié de lui, lui annonce que l'enfant n'est pas de lui.

Pour une fois on a vu un mari à qui on annonce une telle nouvelle sauter de joie et remercier sa femme de l'avoir trompé.

Et lendemain le jardinier était mort devant la porte

Deux élèves de CP1 admis en classe de CP2 se trouvent l'année suivante avec un nouveau maître. Surpris l'un demande à l'autre : << mais où est notre maître ? >> l'autre répond << il a redoublé le CP1 je l'ai vu là-bas ce matin >> son camarade ouvre grandement la bouche et dit << moi je croyais que le maître était plus fort et intelligent que nous

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

es gens peuvent détruire ton image, salir ta personnalité, créer des rumeurs sur toi, mais ils ne peuvent pas emporter tes bons actes. Parce que peu importe la façon dont ils te décrivent, tu seras toujours admiré(e) par ceux qui te connaissent mieux

Photo du jour

Légennez et commentez la photo ci-dessus

Les bons plans et les bonnes adresses**COURRIER EXPRESS**

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV : Tél: 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE : Tél: 22 22 66 11

TOGO TELECOM : Tél: 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA ; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL ; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN ; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS ; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE ; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat

Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél :

90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél: 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30

AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60

GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca

www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'événement privé et professionnel Communication, Location d'espaces Conseils, Wedding Planner et Décoration Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB

RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHE (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC.

Tél: 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél : 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél: 22 40 04 99

A l'Institut français de Lomé



18 MARS / 25 MARS / LOMÉ

Un mois, une œuvre (numérique) : Bon Vol, Cher Ami

« Un mois, une œuvre (numérique) : à la découverte de la réalité virtuelle » est le nouveau rendez-vous mensuel autour de la réalité virtuelle proposé par la médiathèque de l'Institut français du Togo. Chaque mois, découvrez une création originale. Du 18 mars au 11 avril, Bon vol, Cher Ami met en lumière l'épopée héroïque



18 MARS / 15H30 | ADOLESCENT, À PARTIR DE 12 ANS | SALLE DE CINÉMA (11M 11M 11M 11M 11M)

Funan

de Dennis Do. Il a suivi et le combat de Chuu, une jeune mère cambodgienne, durant la révolution Khmère rouge, pour retrouver son fils de 4 ans, arraché aux siens par le régime.



19 MARS / 18H30 | JARDINS DE LIFT | ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE – L'INSTITUT FRANÇAIS DU TOGO

Carte blanche au Canada : Hochelaga, terre des âmes de François Girard

Une pluie torrentielle s'abat sur Montréal, causant l'ouverture d'un gouffre spectaculaire sur le terrain du stade Percival Molson, en plein milieu d'une partie de football. Le stade est évacué et quelques heures plus tard, on déclare le lieu comme site archéologique protégé. Des siècles d'histoire sont révélés sous le terrain du stade. L'archéologue d'origine Mohawk...

Lire

« L'enfant maudit » de Honoré de Balzac. Ed Béq. Pp 29-31

« ...Je t'aime bien mieux vêtu de noir, lui disait-elle. Elle mentait, mais ce mensonge avait rendu son bien-aimé moins triste d'avoir jeté la dague aux champs. Le souvenir des ruses employées pour tromper sa mère dont la sévérité semblait grande, lui rendirent les joies fécondes d'un amour innocent, permis et partagé. C'était quelques rendez-vous sous les tilleuls, où la parole était plus libre sans témoins ; les furtives étreintes

et les baisers surpris, enfin tous les naïfs accomptes de la passion qui ne dépassent point les bornes de la modestie. Revivant comme en songe dans ces délicieuses journées où elle s'accusait d'avoir eu trop de bonheur, elle osa baisser dans le vide cette jeune figure aux regards enflammés, et cette bouche vermeille qui lui parla si bien d'amour. Elle avait aimé Chaverny pauvre en apparence ; mais combien de trésors n'avait-elle pas découverts dans cette âme aussi douce qu'elle était forte ! Tout à coup meurt le président, Chaverny ne lui succède pas, la guerre civile

survient flamboyante. Par les soins de leur cousin, elle et sa mère trouvent un asile secret dans une petite ville de la Basse-Normandie. Bientôt les morts successives de quelques parents la rendent une des plus riches héritières de France. Avec la médiocrité de fortune s'enfuit le bonheur. La sauvage et terrible figure du comte d'Hérouville qui demande sa main, lui apparaît comme une nuée grosse de foudre qui étend son crêpe sur les richesses de la terre jusqu'alors dorée par le soleil. La pauvre comtesse s'efforce de chasser le souvenir des scènes de désespoir et

de larmes amenées par sa longue résistance. Elle voit confusément l'incendie de la petite ville, puis Chaverny le huguenot mis en prison, menacé de mort, et attendant un horrible supplice. Arrive cette épouvantable soirée où sa mère pâle et mourante se prosterne à ses pieds, Jeanne peut sauver son cousin, elle cède. Il est nuit ; le comte, revenu sanglant du combat, se trouve prêt ; il fait surgir un prêtre, des flambeaux, une église ! Jeanne appartient au malheur. À peine peut-elle dire adieu à son beau cousin délivré. Chaverny, si tu m'aimes, ne me revois jamais ! Elle entend

le bruit lointain des pas de son noble ami qu'elle n'a plus revu ; mais elle garde au fond du cœur son dernier regard qu'elle retrouve si souvent dans ses songes et qui les lui éclaire. Comme un chat enfermé dans la cage d'un lion, la jeune femme craint à chaque heure les griffes du maître, toujours levées sur elle. La comtesse se fait un crime de revêtir à certains jours, consacrés par quelque plaisir inattendu, la robe que portait la jeune fille au moment où elle vit son amant. Aujourd'hui, pour être heureuse, elle doit oublier le passé, ne plus songer à l'avenir... »

Exposition / Réalité virtuelle

« Paris, l'envers du décor », bien à vous

L'institut français du Togo entend faire vivre au mieux les cultures à ses visiteurs à travers l'espace d'exposition en réalité virtuelle. Son excellence M. l'ambassadeur de France au Togo, Marc Vizy, a visité, le 12 mars 2020, le nouvel espace dédié à la réalité virtuelle de la médiathèque de l'Institut français du Togo(IFT).



Démonstration de la vue d'une réalité virtuelle

Si les livres sont le moyen le plus simple de découvrir d'autres espaces géographiques, l'espace

la réalité virtuelle de l'Institut français du Togo propose est un moyen à la fois simple et fascinant. Cet espace a été créé

lors de l'édition 2019 de « Novembre Numérique ». Il permet aux adhérents et visiteurs de découvrir mensuellement, à travers

le catalogue de l'institut français « Culture VR », une sélection d'œuvres en réalité virtuelle issues de la production française.

et être à la fois à l'église Saint-Eustache à Paris. Ce n'est pas sorcier, c'est grâce à la réalité virtuelle.

La médiathèque de l'Institut français du Togo s'est fortement orienté vers le numérique depuis son ouverture en septembre 2015. Ainsi, l'Institut a acquis dix-huit postes informatiques, douze tablettes, deux consoles de jeux vidéo, deux casques de réalité virtuelle et des robots.

La découverte du patrimoine architectural et culturel de Paris en réalité virtuelle à travers la collection « Paris, l'envers du décor » participe à la promotion de la « destination France », pays le plus visité au monde, avec 89,4 millions de touristes internationaux en 2018.

Nadia Edodji

Concours international d'éloquence / « À MOTS OUVERTS »

Amen Sodjedo représente le Togo

L'institut français organise, en lien avec les ministères de l'Europe et des Affaires étrangères d'une part, de la Culture d'autre part, un concours international d'éloquence en français. Ledit challenge s'inscrit dans le cadre du plan en faveur de la langue française et du plurilinguisme annoncé par le président français, Emmanuel Macron, en mars 2018. Le jeune Amen Cyrille Sodjedo défendra les couleurs togolaises à cette première édition du Concours international d'éloquence en français « À Mots Ouverts ».

L'éloquence est un enjeu essentiel comme terrain d'expérimentation et de développement de nouveaux usages en faveur des nouvelles générations. Le concours international d'éloquence en français « À Mots Ouverts » sera l'un des temps forts de la Semaine de la langue française et de la francophonie. Aussi s'inscrit-il dans la politique de promotion et de diffusion de la langue française.

La finale publique du concours international d'éloquence en français se tiendra sous la Coupole de l'Institut de France, le 17 mars 2020 de 18h à 20h. En prélude, une demi-finale non publique sera organisée le 16 mars 2020. Dix-neuf (19) candidats ont

été sélectionnés pour y participer. Notamment, Ahmad Al Asoul (Syrie) ; Aïssatou Barry (Guinée) ; Alvaro Crespo Acero (Espagne) ; Amen Sodjedo (Togo) ; Dardia Garcelle Joseph (Québec) ; Dhriti Gupta (Inde) ; Huda Abdullah (Syrie) ; Ian Machuca (Argentine) ; Jean Chi-hsiang Lin (Taïwan) ; Jean Kinnéar Betsara (Madagascar) ; Loubna Bensalah (Maroc) ; Nana El Kory (Mauritanie) ; Reon Matsuo (Japon) ; Rubén Rojo (Vénézuela) ; Sina Tavakoli (Iran) ; Viktória Székér (Hongrie) ; Yanis Djouder (France) ; Youstina Nagui Said (Egypte) ; Zyanya Camargo Diaz (Mexique). Le jeune Cyrille Amen Sodjedo qui représente le Togo au concours international d'éloquence en français « À mots ouverts » est déjà à Paris



Amen Cyrille Sodjedo

! Jeune togolais de 24 ans et comptable de formation, Amen Cyrille SODJEDO a remporté en 2019 le premier prix du Championnat national des joutes verbales francophones - Togo, après avoir suivi avec assiduité le programme de formation Eloquentia à l'Institut français du Togo.

Cette année, il fait partie des vingt candidats à la demi-finale du concours international d'éloquence en français « À mots ouverts » et compte bien porter haut les couleurs du Togo. Sa mobilité est soutenue par l'Institut français du Togo et le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade

de France au Togo. Par ailleurs la présidence du jury de cette compétition d'éloquence est confiée à l'écrivaine Leïla Slimani. Née en octobre 1981 à Meknès au Maroc, Leïla Slimani est une journaliste et femme de lettres franco-marocaine.

N.E.

Justice et transparence

La Cour d'appel de Lomé rend public un recueil des réquisitions

La justice togolaise monte d'un cran dans la mise à disposition des réquisitions d'assises. Garba Kodjo Gambi, procureur général à la Cour d'appel de Lomé, a réceptionné hier 12 mars 2020, le tome 1 du recueil des réquisitions, des mains de M. Yves Galley, directeur de l'Agence Sympho, structure éditrice. D'une centaine d'exemplaires, ce document de 242 pages compile 55 réquisitions sur les infractions qualifiées de crime dont le viol, la pédophilie, l'assassinat, la drogue et autres graves infractions. Quel est l'intérêt juridico-professionnel et social d'un tel recueil des réquisitions ?



Garba Kodjo Gambi (à gauche) et Yves Galley

Première du genre au sein de la justice togolaise et commandé suite aux assises de la Cour d'appel de Lomé, le document est le recueil de réquisition en date de mars 2018. Garba Kodjo Gambi, procureur général à la Cour d'appel de Lomé établit le contexte qui justifie l'édition de ce recueil de réquisition. « La Cour d'assises est une composition spéciale au niveau de nos juridictions, elle concerne les infractions

les plus fortes en matière de crime. Dans ce jugement, le verdict est rendu sans motivation. Or, celui qui vient après le jugement et qui lit la sentence, peut se demander ce qu'un prévenu a pu faire pour être condamné aussi sérieusement. Et pour le savoir, il faut retourner aux réquisitions du parquet parce que c'est l'avocat général qui relate les faits, indique la loi applicable et qui démontre que le fait posé par tel ou tel

concitoyen peut être puni de telle ou de telle peine. C'est lui qui démontre si la personne peut ou non bénéficier d'une circonstance atténuante et si ces réquisitions ne peuvent se retrouver sur la décision finale, comment celui qui n'est pas au jugement pourrait-il savoir ce qui s'est passé ? », a-t-il expliqué. Outre l'intérêt juridique et social, on reconnaît à ce document une portée professionnelle. « Ensuite,

ceux qui rentrent dans le corps et qui veulent embrasser la magistrature par le parquet, pourront savoir la morphologie des réquisitions qu'il faut avoir en matière d'assise. Enfin, cela permettra aux magistrats qui sont déjà au niveau du parquet d'avoir un regard critique, ce qui nous permettrait d'améliorer le travail ou de l'aborder autrement », a affirmé le patron du parquet général près la Cour d'appel de Lomé.

« L'édition nous a pris entre quatre et cinq mois. Il y a eu la compilation des réquisitions des magistrats par le premier substitut du procureur général. Et c'est suite à cela que nous entrons en possession pour l'édition. Il n'y pas eu de couacs dans le partenariat. Tout s'est bien déroulé », a confié Yves Galley, responsable de la maison d'édition (l'Agence Sympho) du recueil. « Ce recueil nous renvoie une image de la société dans laquelle nous vivons et les différentes crises qui la traversent. Il doit être considéré comme un outil de vulgarisation du droit. Pour les professionnels de la justice, c'est un outil de travail sérieux et fiable et pour les non juristes, un outil d'information et de rappel des valeurs et vertus à cultiver pour éviter les affres de la répression judiciaire. Avec la publication d'une telle revue, la justice se dévoile, et confirme le choix de la transparence. L'un des mauvais procès faits à la justice togolaise est l'indisponibilité et la difficulté d'accès aux décisions de justice. La publication de ce recueil est une évolution très importante, ceux qui ont eu à éprouver des difficultés à se procurer une décision de justice le comprennent davantage. Aujourd'hui, on peut le dire, la justice choisit elle-même d'amener les décisions de justice vers les justiciables. Ce recueil est une invitation à pénétrer l'intimité du travail colossal effectué par les magistrats et la police judiciaire dans un procès d'assises, depuis le déclenchement de la poursuite pénale jusqu'au procès », a expliqué M. Yves Galley, également directeur de rédaction du Reflet du palais, mensuel d'information de la Cour d'appel de Lomé.

Après ce tome 1, la sortie d'un deuxième tome est logiquement envisageable. Il est souhaitable que le nombre d'exemplaires augmente afin que le document puisse parvenir à un plus grand nombre de justiciables.

Attipoe Edem Kodjo

Prétendue victoire du MPDD

Quelle est au juste la position de l'ANC ?

Le président du Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD), l'ancien Premier ministre Agbeyomé Messan Kodjo continue de réclamer une victoire dont lui seul détient les secrets. En effet, la Cour constitutionnelle a déclaré définitivement Faure Gnassingbé vainqueur de l'élection présidentielle du 22 février dernier. Mais depuis que les membres de la dynamique Kpodzro s'agitent dans tous les sens, l'on n'a pas encore vraiment senti l'Alliance nationale pour le changement (ANC) du candidat Jean-Pierre Fabre.

L'Alliance nationale pour le changement et son leader sont passés maîtres dans l'art de contester les résultats des élections au Togo. Depuis qu'ils étaient à l'Union des forces de changement (UFC), cette frange de l'opposition radicale togolaise n'a accepté les résultats d'aucune élection depuis le début des années 2000. Malgré les efforts faits depuis 2007, ils ne sont pas satisfaits.

En effet, de 2007 à 2010 où l'on a connu une élection législative et une présidentielle dans notre pays, Jean-Pierre Fabre et ses compagnons ont crié

au voleur. A partir de 2010, cela a pris de l'ampleur avec des manifestations de rues. Malgré les contestations, le président de la République, Faure Gnassingbé est allé au bout de son mandat. En 2015, ce fut le même refrain. Ainsi, s'il faut suivre sa logique, le maire du Golfe 4 vient de boucler deux mandats hors du palais présidentiel. Il s'est toutefois rendu encore à une élection présidentielle. Et cette fois-ci, ce fut la catastrophe. Présenté comme le principal challenger du président sortant, il est arrivé en troisième position, avec un score qui peine à atteindre

la barre de 5%. Pour certains observateurs, c'est fini pour l'ancien chef de file de l'opposition. D'autres par contre pensent qu'il pourra rebondir, vu qu'en politique tout est possible. Mais à une seule condition : il devra changer de stratégie. Mais revenant à la prétendue victoire de son ami Kodjo, monsieur Fabre semble plutôt indifférent. Il est vrai qu'au soir du 22 février, l'ANC avait reconnu sa défaite et annoncé que Faure Gnassingbé et Agbeyomé Kodjo étaient en avance. Dans la suite des événements, l'on n'a plus entendu les responsables du parti orange.



Jean-Pierre Fabre

Et pourtant, il y a quelques jours, l'ANC réclamait l'annulation du scrutin en déposant un recours devant la Cour de justice de la Cedeao. Jean-Pierre Fabre sait parfaitement que cela ne prospérera pas. Il n'ignore pas en effet que la mission d'observation de la Cedeao a validé le scrutin et que le président en exercice de l'organisation sous régionale, le président Issoufou Mahamadou du Niger a reconnu la victoire

de Faure Gnassingbé. Une chose est certaine : connaissant l'opposition togolaise, il serait surprenant que l'ANC soutienne la dynamique Kpodzro. En 2015, Agbeyomé Kodjo n'a pas non plus soutenu Jean-Pierre Fabre. Et si un soutien doit intervenir, ce n'est surtout pas au moment où la défaite de l'ancien Premier ministre est consommée.

TM

BOA Express

TRANSFERT D'ARGENT RAPIDE ET SÉCURISÉ



• Bénin • Burkina Faso • Côte d'Ivoire • Mali • Niger • Sénégal • Togo

BOA Express

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK